



Le 6 janvier, on sauve des vies à Saint-Colomban!

Saint-Laurent, le 16 décembre 2016 – Le maire de la Ville de Saint-Colomban, M. Jean Dumais, et M. Jonathan Painchaud, auteur-compositeur-interprète, invitent la population à la Collecte de sang du maire qui se tiendra le **vendredi 6 janvier de 13 h 30 à 19 h** au Centre récréatif et communautaire situé au 323, montée de l'Église à Saint-Colomban.

« Donner du sang, c'est un cadeau qui ne coûte rien et qui pourtant vaut de l'or pour ceux qui ont besoin d'une transfusion sanguine. Une heure de notre temps et quelques gouttes de sang pour sauver une vie, ça en vaut largement la chandelle! » a déclaré Jonathan Painchaud.

« Colombanoises et Colombanois, faisons preuve de solidarité en cette période de réjouissances en posant un geste qui fait réellement la différence. Ce 6 janvier, venez me rencontrer au Centre récréatif et communautaire pour faire le plus précieux des dons, a enjoint le maire Jean Dumais. J'espère de tout cœur vous compter parmi les donateurs afin de nous permettre d'atteindre notre objectif de 80 dons de sang. À Saint-Colomban, pour les Fêtes, on donne de la vie! »

Vous aimeriez vous impliquer comme bénévole lors de la Collecte de sang du maire? Communiquez avec la Ville de Saint-Colomban au 450 436-1453, poste 6311 ou par courriel à loisirs@st-colomban.qc.ca.

Toutes les 80 secondes, une personne a besoin de sang au Québec. Chaque jour, Héma-Québec doit prélever au moins 1000 dons de sang afin de répondre à l'ensemble des demandes des hôpitaux québécois. La réserve collective de sang appartient à tous. Peu importe où le sang est recueilli, il est transformé et testé, puis acheminé là où sont les besoins... là où il est nécessaire pour contribuer à sauver des vies.

Donner du sang prend en moyenne 60 minutes et vous pouvez faire un don de sang total tous les 56 jours. Prenez rendez-vous dans un de nos quatre centres des donateurs de sang GLOBULE ou surveillez nos collectes mobiles sur notre site Internet à hema-quebec.qc.ca.

Qui peut donner?

Toute personne en bonne santé, âgée de plus de 18 ans, peut généralement faire un don de sang. La sécurité des donateurs et des receveurs est prioritaire à Héma-Québec. Des critères de qualification très stricts ont été établis et sont revus et évalués régulièrement. Consultez notre site Internet pour en savoir plus sur ces critères.



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Avant de se présenter à une collecte de sang, il est possible de vérifier son admissibilité auprès du Service à la clientèle-donneurs en composant le 1 800 343-7264. Vous pouvez aussi consulter la section « SANG (Est-ce que je peux donner du sang?) » à hema-quebec.qc.ca pour parfaire vos connaissances.

Donnez du sang. Donnez la vie.

- 30 -

Renseignements :

Héma-Québec

Ligne médias | 514 832-0871

www.hema-quebec.qc.ca

DONNEZ DU SANG. DONNEZ LA VIE.